

LE PATRIMOINE MIS EN LUMIÈRE DANS UN PARCOURS PÉDAGOGIQUE

Un nouveau parcours patrimonial sillonne le centre historique de Millau. Une vingtaine d'étapes permettent de découvrir le patrimoine de la ville et son histoire en mode piéton. C'est l'aboutissement du projet de plusieurs partenaires au service de l'attractivité du territoire.

Publié le 22 avril 2026

26 panneaux forment un itinéraire pédestre à travers les places et ruelles millavoises.
Ces plaques braquent les projecteurs sur des lieux à ne pas rater, avec des explications historiques pensées avec pédagogie et modernité.
La lave émaillée choisie pour la fabrication des panneaux donne un rendu particulièrement soigné et les supports en acier corten garantissent la durabilité de ce parcours.





https://www.cc-millaugrandscausses.fr/information/actualites/le-patrimoine-mis-en-lumiere-dans-un-parcours-pedagogique-4765?





Le parcours démarre à l'office de tourisme, chacune des étapes raconte une page de notre histoire. Du lavoir de l'Ayrolle à la place du Voultre en passant par l'hôtel de Galy, la fontaine Mage et l'ancienne halle aux grains, la tour des rois d'Aragon et le Beffroi… Ces lieux sont des incontournables, que nous côtoyons au quotidien. Mais connaissons-nous vraiment leur histoire ?

Une porte d'entrée vers la découverte du patrimoine local

https://www.cc-millaugrandscausses.fr/information/actualites/le-patrimoine-mis-en-lumiere-dans-un-parcours-pedagogique-4765?

Ils permettent aux habitants d'appréhender différemment les lieux du quotidien. A noter que certains éclairages sont thématiques (sur la ganterie par exemple). Un panneau d'interprétation paysagère complète ce parcours sur le quai Sully Chaliès.
Sur le plan touristique, le parcours patrimonial sera un atout considérable pour le territoire, et permettra une visite de la ville en liberté pour les particuliers comme pour les groupes, les associations et les agences de voyages...

Un parcours historique moderne et connecté

- Sur chaque panneau, sont indiquées les étapes les plus proches et les temps de marche pour y arriver. Un QR code renvoie sur une cartographie qui situe le visiteur sur le parcours en temps réel.
- Chaque panneau est traduit en anglais et en espagnol.
- Le corps de caractère choisi pour les textes et la hauteur de fixation des panneaux les rend accessibles au plus large public, dans une approche inclusive



Un atout pour le « Pays » d'art et d'histoire

Le parcours est un atout supplémentaire pour le territoire qui vient d'obtenir le label Pays d'art et d'histoire. Dans le cadre du renouvellement, la Communauté de communes et la Ville de Millau ont demandé l'extension du label Ville d'art et d'histoire de Millau en « Pays », à l'échelle des 15 communes de Millau Grands Causses et ce label a été obtenu en novembre par la Com'com qui rejoint les 17 Pays labellisés en Occitanie.

Le Pays d'art et d'histoire se traduira par la mise en oeuvre d'un projet fondé sur trois axes :la connaissance précise du patrimoine dans sa diversité historique ; le maintien de la qualité des paysages bâtis et du cadre de vie ; la transmission des patrimoines, dans une démarche de médiation auprès du public. L'animation du label donnera lieu à la création d'un Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine.



Plusieurs partenaires autour du parcours

Ce projet est le fruit d'un travail collaboratif entre les forces vives du tourisme, de l'aménagement et de l'attractivité : la Communauté de communes Millau grands Causses, la Ville de Millau, l'Office de tourisme et le Parc naturel régional des Grands Causses. Les agents des services techniques de la Ville de Millau ont assuré la dépose de certains anciens panneaux détériorés ou disparates et ont assuré progressivement les travaux de pose des panneaux de ce parcours : implantation, piquage, scellement béton, ferraillage, coulage béton, du 9 octobre 2025 au 13 janvier 2026.

La réalisation de ce parcours représente un investissement de 44 430 euros.

Il est financé par le fonds européen Leader porté par le Parc naturel régional des Grands Causses, la Communauté de communes et la Ville de Millau à hauteur de 7 955 euros chacune. Une convention réunit ces trois partenaires